



30 juin 2021

Communiqué de presse

INTERDICTION DE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE EN VIGUEUR JEUDI UN JOUR HISTORIQUE POUR LA PROTECTION DES OCÉANS !

Au 01 juillet 2021, l'interdiction de la pêche électrique entre en vigueur dans les eaux européennes. Une législation obtenue après de longues années de lutte, menée de concert avec l'association BLOOM et les pêcheurs artisans français.

En 2018, le Parlement européen vote l'interdiction de la pêche électrique, une méthode destructrice pour les océans et les populations de poissons dont la colonne vertébrale est brisée. Une méthode de pêche "barbare", estime Younous Omarjee, à l'origine de cette interdiction.

Tentant de déroger à cette décision européenne, les Pays-Bas, adeptes de la pêche électrique, ont continué leurs assauts pour la faire autoriser de nouveau, en déposant un recours à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Mais le recours est rejeté : la pêche électrique sera bien interdite dans les eaux européennes à compter du 1er juillet 2021 !

Pour l'eurodéputé Younous Omarjee, à l'origine de cet amendement interdisant la pêche électrique : "C'est un jour historique. L'entrée en vigueur de l'interdiction de la pêche électrique, qui résulte d'un long combat aux côtés de l'association BLOOM et des pêcheurs artisans, est une excellente nouvelle pour nos océans, pour les pêcheurs artisanaux et les poissons, les premières victimes de cette méthode."

La préservation de la biosphère passe par les mers et les océans, qui recouvrent 70% de la surface de la Terre. Or la pêche industrielle et intensive met grandement en danger ces écosystèmes et donc la survie de l'humanité.

“Cette victoire en appelle d’autres, poursuit Younous Omarjee, “il faut continuer dans ce sens et accompagner au mieux le secteur de la pêche, fragilisé par le Brexit, la crise du COVID qui a fait chuter la demande, et les nouvelles méthodes auxquelles recourent les pêcheurs néerlandais, tout aussi destructrices que la pêche électrique. Avec cette interdiction, nous sommes parvenus à éviter le pire. Aujourd’hui, nous devons redoubler de vigilance pour que les océans ne se transforment pas en vastes cimetières marins. De nouveaux combats sont à mener. La surpêche doit cesser.”

Younous Omarjee sera en déplacement jeudi 1er juillet à Boulogne-sur-mer, pour participer à un rassemblement avec les pêcheurs et les membres de l’association Bloom, suivi d’une conférence de presse. Le rendez-vous est fixé à 13h, au Marché aux Poissons de Boulogne-sur-Mer.